

fait disposés à discuter avec les provinces intéressées la meilleure façon d'assurer une telle participation et les modalités que pourrait revêtir cette participation dans le contexte de la politique que je viens d'énoncer.

A ce propos, le gouvernement du Canada est, bien entendu, au courant de la proposition du gouvernement du Québec de tenir une conférence des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles des États où le français est l'une des langues en usage. Cette suggestion a été formulée récemment et aucun des arrangements nécessaires à la tenue d'une telle conférence n'a encore été fait. Le gouvernement fédéral est intéressé à en apprendre davantage du gouvernement du Québec à ce sujet. On appréciera naturellement qu'en accord avec la pratique internationale, il serait nécessaire que le gouvernement canadien apporte son concours à toute conférence intergouvernementale qui pourrait être tenue au Canada.

[Traduction]

LES PLAQUES HISTORIQUES DE LA ZONE
DE LA CAPITALE NATIONALE

Question n° 2033—L'hon. M. Bell:

Sur quels édifices de la région de la capitale nationale a-t-on apposé des plaques historiques au cours de l'année financière 1965-1966?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): La Commission de la capitale nationale n'a apposé aucune plaque historique sur les édifices de la région de la capitale nationale au cours de l'année financière 1965-1966.

LE COÛT DE LA NOUVELLE GARE
FERROVIAIRE D'OTTAWA

Question n° 2034—L'hon. M. Bell:

1. Combien a coûté au total jusqu'à maintenant la construction de la nouvelle gare à Hurdman?

2. Est-ce que l'on prévoit de nouveaux déboursés pour compléter la construction?

3. Dans le cas de l'affirmative, quel est le montant prévu de ces dépenses additionnelles?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Le coût global de la construction de la gare d'Ottawa jusqu'à ce jour est de \$5,575,000.

2. Oui.

3. Ce coût supplémentaire se chiffrera, estime-t-on, par \$100,000.

LES ÉCHELLES DE SOLDE DES FORCES
DE RÉSERVE

Question n° 2048—M. Crouse:

Est-ce que l'on a pris une décision concernant les échelles de solde pour les membres des Forces de réserve?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Non.

[Français]

IMPORTATION DE BEURRE DE LA
NOUVELLE-ZÉLANDE

Question n° 2055—M. Laprise:

1. Le Canada a-t-il importé du beurre provenant de la Nouvelle-Zélande au cours de l'année 1966?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quelle quantité a-t-on importée depuis le début de la présente année, b) quelle quantité se propose-t-on d'importer d'ici la fin de la présente année, c) quel est le prix payé pour ce beurre de la Nouvelle-Zélande, d) ce beurre est-il offert aux consommateurs canadiens tel qu'importé ou est-il transformé ou mélangé à du beurre canadien?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. Oui. On a importé du beurre à des fins de ré-exportation comme approvisionnement de navires.

2. a) Voici la statistique des importations de beurre de Nouvelle-Zélande pour la période de janvier à juin 1966 (derniers chiffres disponibles):

Quantité	Valeur
(cwt)	\$'000
60	3

b) Inconnu. c) Voir a). d) Aucune quantité de beurre n'a été importée pour la consommation canadienne.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous sommes rendus aux questions 2040, 2118, 2078; or, depuis le 1^{er} mars 1966, c'est-à-dire depuis huit mois, ma question n° 910 est inscrite au *Feuilleton*.

Y aurait-il possibilité de savoir, du ministre ou de son adjoint, quand prétend-on ou projette-t-on pouvoir répondre à cette question qui est inscrite au *Feuilleton* depuis le 1^{er} mars, soit depuis huit mois?

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, cette question 910 concerne environ 75 corporations de la Couronne, et l'honorable député devrait comprendre que cela prend plus d'une semaine ou d'un mois pour répondre à cette question. De toute façon, la question doit être complétée très bientôt.

[Traduction]

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE À
LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre suppléant la question suivante. Vu les termes offerts par le premier ministre, en ce qui concerne l'enseignement, dans sa déclaration à la conférence fédérale-provinciale, comment expliquer qu'on